

# Le Chavannois

BULLETIN MUNICIPAL  
*Edition 2025*



CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE

# Sommaire

## Vie communale p. 3

Equipe municipale  
Mot du maire  
SIVOS  
Pompiers  
Budget  
Travaux engagés  
Archives

## Vie associative p.15

Comité des fêtes  
Chavannes en fleurs  
Club amitiés loisirs  
Société de chasse  
Conscrits  
Comité cycliste  
Les 3 Sous  
Association Chavannoise Loisirs et Culture  
Chavannes's Country Club  
Jumelage  
Bresse Foot 01  
Amicale des donneurs de sang  
Les croqueurs de pommes  
Centre d'Etudes & Travaux Montessori

## Infos p.34

Maison de l'Eau  
Office de Tourisme  
AMAP  
Reyssouze et affluents  
Conseillère numérique  
Etat civil  
Infos utiles  
Calendrier des manifestations

*Articles fournis par les associations,  
la mairie n'intervient pas sur leur contenu.*

Directrice de la publication : Madame Dominique Douard  
Les membres de la commission communication  
Bulletin municipal imprimé en 380 exemplaires.  
Mise en page et impression : Apostrophe Communication Graphique - Romenay

## Rétro 2023 p. 10

Voeux du maire  
Cérémonie du 8 mai  
La fête du village  
Concert Terre et Pierres de Haute Bresse  
Cérémonie du 11 novembre  
Repas communal  
Illuminations

## Vie sociale p.25

ADMR  
ADAPA  
AIDS  
ASC  
Ain Domicile Services  
Croix Rouge  
ADIL  
Val de Saône intermédiaire  
MARPA  
Déchets- Assainissement  
Portage de repas  
Aide au transport  
Ludothèque



**MAIRIE DE CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE**

Téléphone: **03 85 30 33 15**

**mairie@chavannessurreyssouze.fr**  
**www.chavannessurreyssouze.fr**

*Ouvert le Lundi et Jeudi 9h à 12h  
et le Vendredi de 14h à 18h30*

*Accueil téléphonique: Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h*

# VIE COMMUNALE

## *L'équipe municipale*

### *Le Maire et le Conseil*

**Mme DOUARD Dominique**, Maire

**Mme Séverine Satin**, 1<sup>re</sup> adjointe (Communication, actions sociales, finances)

**M. Stéphane Pannetier**, 2<sup>e</sup> adjoint (bâtiments, urbanisme, finances)

**Mme Chantal Coulon**, 3<sup>e</sup> adjointe (voirie, assainissement, réseaux, finances)

**Mme ARANCIO Lydia**, conseillère

**M. BOUVARD Kévin**, conseiller

**M. CHEVAUCHET Michel**, conseiller

**M. CLERC Michel**, conseiller

**M. JOUBERT-LAURENCIN Anthony**, conseiller

**Mme MARGUIN Nadège**, conseillère

**M. MORAND Christophe**, conseiller

**M. MOREL Ludovic**, conseiller

**Mme NOBLET Cécile**, conseillère

### *Le secrétariat*

**Mme RIGAUD Géraldine**

### *Le personnel technique*

**M. CHARVET Aurélien**

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une grande satisfaction que je vous retrouve aujourd'hui pour faire le point sur les avancées de notre commune. Cette année a été émaillée de réalisations, grâce à votre confiance et à votre engagement. Ensemble, nous prenons soin de notre village et nous continuons à le faire vivre.

Vous avez certainement remarqué les chantiers qui ont animé certaines rues ces derniers mois. Ces travaux, parfois contraignants, ont permis de rendre nos routes plus sûres et plus agréables à emprunter. Ces investissements ont porté sur l'intersection de la route du Buchet et de la départementale, sur le chemin de la Motte et sur la route de la Besace qui a été élargie sur 400 mètres dans un premier temps pour ensuite recevoir un revêtement adapté. Tous les bords de route endommagés ont été également repris pour assurer cette meilleure sécurité. Notre patrimoine est une richesse que nous nous devons de préserver. C'est pourquoi nous avons entrepris la restauration des portes de notre église. Cette rénovation a redonné tout son éclat à ce patrimoine.

Notre salle des fêtes est un lieu de vie essentiel pour notre communauté. Afin d'améliorer votre confort lors de nos événements, nous avons acquis 220 nouvelles chaises. Ces équipements modernes et confortables permettront d'accueillir dans les meilleures conditions vos manifestations.

Pour répondre à vos besoins et assurer le bon fonctionnement de nos services, nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous Aurélien Charvet. Fort de ses compétences, il contribuera à l'entretien de nos espaces verts, à la maintenance de nos bâtiments et à bien d'autres tâches encore.

Mais notre engagement ne s'arrête pas là. En 2025, de nouveaux projets verront le jour.

Pour des raisons de sécurité, face aux mouvements de terrain et de normes obligatoires actuelles, nous avons décidé de déplacer l'ensemble des deux columbariums vers un nouvel emplacement au sein du cimetière.

Ce déplacement aura lieu dans le mois de janvier. Cette opération sera effectuée avec le plus grand respect et la plus grande attention : les 2 columbariums qui se trouvent actuellement dans une allée seront déplacés d'une courte distance dans un nouvel espace plus propre au recueillement et plus respectueux de nos disparus.

Par ailleurs, nous avons à cœur d'améliorer la sécurité et le cadre de vie dans notre bourg. C'est pourquoi, dans le cadre du projet « Villages d'avenir » pour lequel nous avons été retenus, nous lançons un projet de sécurisation et d'apaisement de la traversée du bourg, afin de créer un espace plus sûr pour tous.

Cependant, je suis consciente que certains défis persistent. Le problème des dépôts sauvages sur la route de Saint-Trivier est une préoccupation pour nous tous.

Nous étudions actuellement différentes solutions, telles que l'installation de caméras de surveillance ou le déplacement des bennes sur un autre site, afin de lutter efficacement contre ce fléau.

Par ailleurs, la baisse des effectifs scolaires est une question qui nous tient à cœur. Avant une échéance proche qui nous menace d'une fermeture nous allons tout mettre en œuvre pour maintenir notre école ouverte et attractive, en étudiant les pistes nouvelles de réflexion.

Cette année, notre commune a également été marquée par des événements plus douloureux. Nous avons eu à cœur de soutenir les familles endeuillées et de leur témoigner toute notre compassion. Je souhaite ici rendre hommage à tous ceux que nous avons perdus. Ces épreuves nous rappellent l'importance de la solidarité et de l'entraide. Ne perdons pas non plus de vue ceux qui sont seuls, isolés ou malades et tous nos aînés.

Au nom de tous les habitants, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos pompiers pour leur travail et leur dévouement. Leurs interventions rapides et efficaces assurent notre sécurité au quotidien.

Je voudrais avant de terminer saluer le dynamisme de nos associations qui contribuent chaque jour à faire vivre notre commune. Qu'il s'agisse des associations sportives, culturelles, caritatives ou de loisirs, chacune d'entre elles apporte une richesse particulière à notre tissu associatif. Grâce à leur engagement, dans notre village les liens sociaux se tissent et chacun peut trouver sa place. Je les remercie chaleureusement pour leur investissement.

Tous ces projets sont autant de preuves de notre volonté de faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Je tiens à remercier tous ceux qui contribuent à la réalisation de ces objectifs, les élus, les agents municipaux, les entreprises et vous, chers habitants, car nous construisons ainsi l'avenir de notre village. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de s'installer à Chavannes

Je ne terminerai donc pas sans vous souhaiter à tous le meilleur pour 2025.



Dominique DOUARD  
*Maire de Chavannes sur Reyssouze*



# VIE COMMUNALE

## SIVOS



Le SIVOS permet de faire fonctionner administrativement le RPI des 3 communes, il n'a aucune ressource fiscale propre et fonctionne grâce à la participation des 3 communes et celle des familles qui utilisent la cantine et la garderie. Cette mutualisation permet de gérer le personnel qui assure les différentes missions : de l'encadrement des enfants à la gestion administrative.

Cette année 2024 a été une année compliquée avec la fermeture effective d'une classe, la décision finale appartenant à Madame la Directrice académique des services de l'Education Nationale qui a donc choisi de fermer à Boissey. Les enseignantes ont pu se réorganiser pour échanger leurs postes et faire de nouvelles propositions de répartition des élèves.

Une nouvelle répartition des personnels a eu lieu aussi pour l'entretien de l'école à Chavannes et la cantine à Boissey. Malheureusement, nos effectifs continuent de baisser de manière inquiétante.

L'année 2025 verra quelques modifications d'horaires et de tarifs pour faire face aux augmentations et au budget sans cesse croissant de nos charges.



Pour toute demande d'inscription ou de renseignements, merci de vous rapprocher du secrétariat du SIVOS dont le siège est à la mairie de Boissey au 03 85 36 40 68 ou par mail : sivosbcs@orange.fr.

Merci à tous ceux qui œuvrent au sein du SIVOS pour sa bonne marche !

J'associe tous les membres et tous les personnels du SIVOS aux vœux de bonheur et de santé que je vous adresse pour cette nouvelle année 2025.

Dominique DOUARD  
Présidente du SIVOS  
Maire de Chavannes sur Reyssouze



Sur l'année 2024, les filles de la compagnie sont à l'honneur :

- Céline GUÊPE a terminé sa formation initiale, félicitation à elle
- Norah SATIN nous a rejoint à l'issue de son cursus JSP, bienvenue à elle. Norah est également en double engagement au CIS de Pont de Vaux

La fête cantonale des pompiers s'est tenue à Sermoyer au mois de Juin, nous félicitons Céline pour sa coupe de 1<sup>ère</sup> Féminine du parcours en équipe.

Les formations se poursuivent pour les garçons, Damien a réussi son stage de chef d'équipe « opérations diverses » et Matthéo entame sa dernière année de JSP.

### N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Cette année nous avons investi dans un appareil pour contrôler le taux de glycémie et un appareil automatique pour la prise de tension.

La vente de crêpes lors de la soirée des illuminations

## JCIS Chavannes-sur-Reyssouze

du mois de décembre à permis d'offrir des jolis dons à l'AFM, Merci à tous pour votre participation. Un grand Merci également pour votre accueil et vos étrennes lors notre tournée de calendrier.

*Mais cette année 2024, à surtout une résonance douloureuse avec la perte tragique de notre Chef de Corps, Mickaël Claire. « Mick » était connu de tout le monde. Il était toujours prêt à aider les siens, ses amis, ses collègues. Mick portait la compagnie dans son cœur et il a suscité cette envie de toujours regarder devant pour chaque Sapeur, chaque JSP qu'il a épaulé. La compagnie gardera en mémoire ton dévouement et ta générosité inéluctable.*

**Interventions 2024 :**

- 23 secours à personnes
- 2 accidents de la route
- 2 incendies
- 5 opérations diverses
- 1 intervention de groupe lors de la course de vélos de Chavannes

# VIE COMMUNALE

## Le budget

### Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Reversement de fiscalité
- Autres charges de gestion courante :
- Intérêts des emprunts



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024	
Charges à caractère général	148 600,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	111 526,00 €
Reversement de fiscalité	14 977,00 €
Autres charges de gestion courante :	135 543,00 €
Intérêts des emprunts	3 776,00 €

### Recettes de fonctionnement

- Fiscalité locale
- Dotations et participations
- Impôts et taxe
- Autres produits de gestion courante
- Produits des services, du domaine et vente directe



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024	
Fiscalité locale	194 689,00 €
Dotations et participations	126 300,00 €
Impôts et taxe	96 000,00 €
Autres produits de gestion courante	13 647,00 €
Produits des services, du domaine et vente directe	4 687,00 €

### Dépenses d'investissement



- Remboursement des emprunts
- Travaux de voirie (SOCAFL)
- Matériel et outillage technique
- Achat chaises salle polyvalente

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024	
Remboursement des emprunts	61 234,00 €
Travaux de voirie (SOCAFL)	21 204,00 €
Matériel et outillage technique	6 552,00 €
Achat chaises salle polyvalente	8 900,00 €

### Recettes d'investissement



- Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)
- Taxe d'aménagement
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Subventions d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024	
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	15 581,00 €
Taxe d'aménagement	6 584,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	212 683,00 €
Subventions d'investissement	48 944,00 €

# VIE COMMUNALE

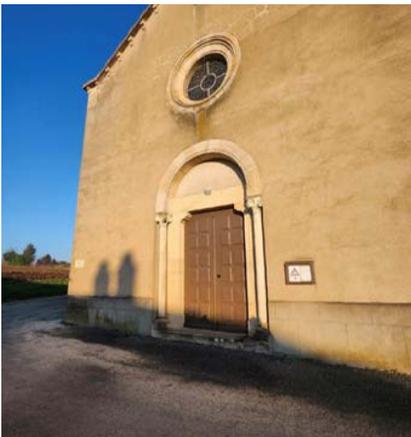
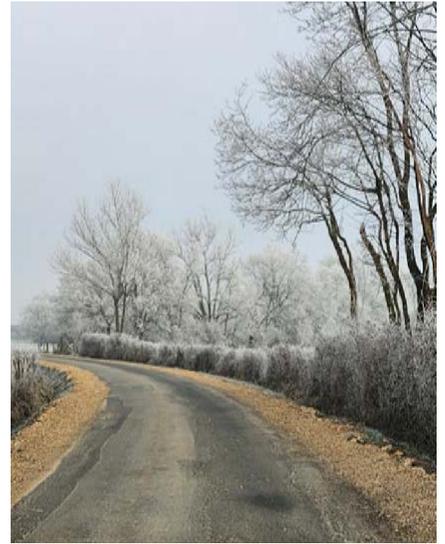
## Travaux engagés

### Travaux de voirie 2024 :

Les travaux de voirie engagés cette année ont permis la réfection de l'embranchement de la route du Buchet sur la départementale de Saint-Trivier, le busage et l'empierreage du Chemin de la Motte, l'élargissement de la route de la Besace sur environ 400 mètres avec empierreage des 2 côtés permettant de gagner en largeur pour un croisement plus sécurisé des véhicules, ce qui permettra de pérenniser l'an prochain par un revêtement adapté.

Les accotements ayant été touchés par des accidents ont été eux aussi revus et remis en état. Tous nos travaux ont été comme à l'habitude réalisés par la SOCAFL et l'entreprise Michon.

Le problème du virage régulièrement inondé à l'entrée de Chavannes n'est toujours pas résolu, malgré les interventions du SBVR, les travaux entrepris restant insuffisants (constat dès le premier orage survenu après les travaux). De nouvelles réunions auront lieu, notamment avec la DDT pour réitérer nos demandes, car le danger subsiste pour les automobilistes.



### Travaux d'entretien

Les portes extérieures de l'église ont été nettoyées, poncées et repeintes car elles étaient bien endommagées par les intempéries. Nous avons fait appel à l'entreprise Petetin.

### Agent technique

Un nouvel agent technique a été recruté sur la commune, vous devez maintenant avoir l'habitude de le voir sur nos routes, il s'agit d'Aurélien Charvet. Nous avons fait appel aux prestations de Pascal Gautheret pour assurer l'entretien et le fauchage avant la prise de fonction d'Aurélien.

### Réaménagement de l'espace cinéraire

Un changement important a été effectué au cimetière de Chavannes au niveau des columbariums et des cavernes.

Pour des raisons de sécurité face aux mouvements de terrain et de normes obligatoires actuelles, nous avons décidé de déplacer l'ensemble des 2 columbariums. L'espace cavernes a lui-aussi été modifié.

Les travaux, effectués durant le mois de janvier sont maintenant terminés, ils ont été effectués par l'espace funéraire JANIN. Cette opération a été effectuée avec le plus grand respect et la plus grande attention. Ce nouvel espace est plus propre au recueillement et plus respectueux de nos disparus.



### *Les archives communales, la mémoire de la commune*

En 2013 et 2014, la commune avait sollicité le service Archives du Centre de gestion de l'Ain pour une opération de classement de son fonds d'archives. 10 ans plus tard, il était nécessaire de faire à nouveau appel à ce service afin de mettre à jour ce classement. C'est ce qu'a effectué Blandine Escoffier, archiviste professionnelle, en janvier 2024. Nous lui avons posé quelques questions.

#### **« Pourquoi la mairie a-t-elle fait appel à vous ? »**

Depuis leur création, les communes françaises produisent et reçoivent quotidiennement des documents administratifs. Les archives communales pour lesquelles le maire est civilement et pénalement responsable, constituent un bien imprescriptible et inaliénable de la commune.

J'étais déjà intervenue en 2013 et 2014 pour classer l'ensemble du fonds communal. 10 ans plus tard, il était nécessaire de mettre à jour ce classement car les durées de conservation évoluent et de nouveaux dossiers devaient être archivés.

#### **« Plus concrètement, quel est votre travail ? »**

Je distingue ce qui doit être conservé indéfiniment, ou trié, ou éliminé en m'appuyant sur les textes réglementaires en vigueur fixant les durées de conservation et les sorts finaux de chaque document : les circulaires de tri. Mon intervention est réalisée sous le contrôle scientifique et technique des Archives départementales de l'Ain.

Plus précisément, j'étudie, analyse, épure et classe chaque dossier selon des thématiques: administration communale, finances, état civil, action sociale, urbanisme,... L'ensemble des



informations (cote, analyse du contenu et datation) est porté sur un inventaire permettant de retrouver les documents archivés. Les documents éliminables sont isolés et portés sur un bordereau soumis au visa des Archives départementales.

#### **« Depuis quand la commune de Chavannes-sur-Reyssouze conserve-t-elle ses papiers et quels sont-ils ? »**

Les informations concernant la conservation des archives de Chavannes-sur-Reyssouze sont peu nombreuses mais de manière générale, oui. Le tout premier classement réglementaire remonte au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Lors des élections municipales, le récolement réglementaire entre le maire sortant celui entrant est régulièrement réalisé jusqu'à la fin de ce même siècle ; ce qui permet d'avoir une bonne gestion des archives communales. Néanmoins, au fil des années, il est possible que les déménagements successifs de la municipalité, les dommages des guerres ou parfois même l'ignorance des hommes

ont contribué à la destruction de certains de ces vieux papiers. Puis, de 2002 à 2004, Mme Soret effectue un classement partiel du fonds jusqu'à ma 1<sup>ère</sup> intervention en 2013.

#### **« Quels sont ces vieux papiers et que contiennent-ils ? »**

C'est toute l'histoire et la mémoire de la commune qui sont conservées depuis sa création. De façon générale, le fonds communal s'avère particulièrement riche pour une commune de près de 700 habitants. Les registres paroissiaux couvrant la période allant de 1570 jusqu'à 1792 constituent l'essentiel de la partie ancienne des archives. Les archives modernes (1790-1982) constituent le bloc le plus important du fonds. On trouve d'abord les documents dits traditionnels de l'administration communale tels que les registres de délibérations du Conseil municipal présents depuis 1790, les registres d'état civil, les plans et matrices du cadastre napoléonien. Les archives comptables et cadastrales recèlent d'informations sur la gestion financière de la commune et la situation fiscale des habitants de la commune.

Les généalogistes trouveront des renseignements, notamment sur la composition des familles grâce aux listes nominatives de recensement de la population. D'autres sources

complémentaires, telles que documents relatifs à conscription antérieurs à 1818, leur permettront d'étoffer leurs arbres. Les registres et tableaux statistiques agricoles permettent de découvrir de quelle manière était exploitée la terre. Concernant les deux guerres mondiales, quelques dossiers ont été conservés et peuvent être étoffés par une série d'affiches conservés en série Fi. Les dossiers sur les élections politiques et professionnelles nous donnent un aperçu de la vie politique locale et nationale.

D'autres pièces amènent à étudier les différentes mutations opérées dans le cadre de l'aménagement urbain : travaux à la mairie-école, au poids-public du hameau de Bailleboeuf à l'église, au presbytère et aux écoles communales de garçons et de filles ; création et entretien des chemins et des routes ; travaux relatifs aux ponts. Ce besoin de construction de bâtiments communaux et d'édifices publics ont engendré l'élaboration de très beaux plans aquarellés et grands formats. Enfin, on remarque aussi plusieurs pièces sur le bureau de bienfaisance, devenu bureau d'aide sociale puis centre communal d'aide sociale (CCAS). La commune conserve également le fonds de la société d'assurances mutuelles contre l'incendie de Chavannes-sur-Reyssouze.

Pour ce qui est des archives les plus récentes (postérieures à 1982), leur classement a surtout, pour l'instant, un intérêt administratif. Il se nourrit des nouvelles compétences créées

depuis les lois de décentralisation de 1982. Toutefois, ces archives constitueront dans quelques années « nos vieux papiers » qui témoigneront de l'évolution de la commune à notre époque.

### **« À quoi ça sert de faire classer les archives communales ? »**

Avant toute chose, c'est une obligation puisque le maire est responsable de ses archives. Ensuite, cela facilite le travail de recherche du secrétariat de mairie et des élus, leur donnant ainsi la possibilité de répondre plus rapidement aux besoins des administrés. Cette intervention permet aussi à la commune de justifier de ses droits et de conserver dans de meilleures conditions les documents. Elle apporte également une meilleure connaissance du patrimoine historique ou archivistique de la commune et permet de fournir aux générations futures un matériau de l'histoire locale.

Une sélection de documents patrimoniaux numérisés est disponible, accompagnés de l'inventaire, sur le portail Archives communales de l'Ain. Ce dernier, aussi disponible en mairie, permet, sur présentation d'une pièce d'identité, de consulter les documents communicables.

*Blandine Escoffier  
Archiviste du Centre de gestion  
de l'Ain*



# RÉTRO 2024

## Les vœux du maire



## Cérémonie du 8 mai



# RÉTRO 2024

## La fête du village



# RÉTRO 2024

## Concert Terre et Pierres de Haute Bresse



Chaque année, l'association Terre et pierres de Haute Bresse propose aux habitants un concert de musique classique dans les murs de l'église Saint Martin.

La démarche va de pair avec la vocation de la structure qui œuvre en faveur de la préservation du patrimoine local et notamment du domaine de Mareste dont la construction aurait débuté aux onzième et douzième siècle.

Une trentaine de personnes ont honoré le rendez-vous pour venir écouter les artistes.

Aude Peigne, membre de l'orchestre pontévallois, flûte traversière, Maïa Saint-Paul, violoncelle, Mélanie Hoebek, violon et Yves Choumeau, cor d'harmonie, tous deux professeurs au Conservatoire de Belfort ont fait vivre ce voyage musical où se sont côtoyés Vivaldi, Boismortier, Duvernoy et Hayden.

L'association a provoqué mardi 13 août à 20 heures à la salle de la mairie, une réunion avec débat autour de la conservation du bocage bressan.

Son souci est maintenant la reconstruction du pigeonier détruit par le feu l'an passé, projet qui semble enfin débloqué.

## Cérémonie du 11 novembre



Comme tous les ans, la cérémonie officielle du 11 novembre s'est déroulée en présence de l'Union des anciens combattants de Sainte-Bénigne, des porte-drapeaux, du groupement du SLIS de Chavannes, des conscrits et de la Clique cantonale. Une gerbe a été déposée au cimetière sur la tombe du soldat inconnu.

Les dépôts de gerbes et les lectures officielles furent suivis du traditionnel vin d'honneur à la salle des fêtes puis du banquet offert par la commune aux présidents des associations, forces de l'ordre et de secours et au personnel de la commune.



# RÉTRO 2024

## *Repas communal*



## *Repas des aînés*



# RÉTRO 2024

## *Illuminations du 8 décembre*

Une nouvelle fois, les associations ont été sollicitées pour animer la soirée selon la tradition du 8 décembre.

Vous avez encore été nombreux à affronter la météo houleuse pour partager un moment de chaleur autour des dizaines de bougies éclairant la mairie, autour des lampions allumés pour le défilé et le plus grand bonheur des enfants.

Le comité de fleurissement avait réalisé pour le plaisir de nos yeux de nouvelles décorations et illuminé l'espace de la mairie de toutes nouvelles guirlandes scintillantes du plus bel effet, bénévoles et membres du conseil ayant participé à la décoration des sapins et du préau.

Les membres du conseil étaient à la manœuvre pour la retraite aux flambeaux des enfants, le traditionnel vin chaud et chocolat, les pompiers pour la confection de crêpes, le tout à déguster sous les barnums du comité des fêtes.

Une belle démonstration de country nous réchauffa de ses rythmes et quelques-uns n'hésitèrent pas à se laisser entraîner pour un essai.

Encore une belle occasion de nous rassembler !!



# VIE ASSOCIATIVE

## Le comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Chavannes sur Reyssouze a pour but de mettre en œuvre et de réaliser des projets d'animations culturelles et festives intergénérationnelles sur la commune.

Celui-ci peut compter sur une équipe renouvelée, dynamique et innovante, et le soutien de nombreux bénévoles dévoués.

Tout au long de cette année, les marchés de producteurs et artisans, le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, sont devenus un vrai lieu de rendez-vous pour les habitants du village, et les communes environnantes. Cette même dynamique a permis la réussite de la fête du village, les 6 et 7 juillet dernier, malgré les aléas climatiques.

La vente des bréchets a également connu un vif succès, et sera reconduite cette année encore.

Le calendrier 2024 a été clôturé par notre 3<sup>e</sup> Marché de Noël, le 15 décembre, avec de nouveaux exposants. Cette année encore, le Comité des fêtes s'active vivement autour de l'organisation de nouveaux événements tels que : repas dansant, chasses aux œufs à Pâques, brocante ...

Toute l'équipe du Comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2025.

Présidente : Murielle BAGOUT  
Tél : 06 74 33 76 98

## Chavannes en fleurs



Le Comité de Fleurissement « Chavannes en fleurs » vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Cette année encore, nous avons eu l'aide de jeunes pendant l'été ; merci à Mattéo, Lucie et Eliott.

Merci aussi aux personnes qui ont donné des lots pour notre tombola lors de notre vente de pizzas et tartes.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent à embellir notre commune.

### Nos manifestations 2025 :

- Dimanche 27 avril 2025 : Vente de fleurs et plants de légumes
- Samedi 14 juin 2025 : Vente de pizzas et tartes



Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 16 février 2025, pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, vous êtes les bienvenus...



# VIE ASSOCIATIVE

## Club Amitié Loisirs



C'est sous le nom de club du 3<sup>e</sup> âge qu'est né cette association en 1981, pour réunir les chavannois à la retraite. Aujourd'hui rebaptisée "Amitié et loisirs" le club a toujours pour vocation de réunir les retraités, avec le même objectif, sortir les aînés de la solitude. Cette association, toujours aussi dynamique, réunit ses adhérents le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois, pour un après-midi de rencontre, jeux divers, d'échanges, de discussions, suivi d'un goûter dans la bonne humeur. Cette année a été l'année du changement, Mme Denise PANNETIER ayant laissé la présidence, nous la remercions pour toutes ces années passées. Ayant pris la responsabilité de l'association en mars 2024, je m'efforcerai de mener à bien ce moment de partage.

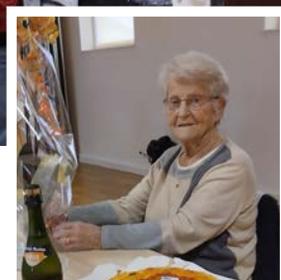
En fin d'année, une dizaine de nouveaux sont venus renforcer l'effectif, d'autres hésitent encore.

Venez nous rejoindre, apporter vos idées pour passer un bon moment convivial.

Au mois de mars, un plat à emporté vous sera proposé, pour la bonne marche du club.

Nous aurons une pensée pour ceux qui nous ont quitté, ainsi que les personnes qui par la maladie ne peuvent plus se joindre à nous.

Les adhérents, le bureau et moi même, vous souhaitons pour 2025 nos meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé.



Le président.  
*Michel Chevauchet*

## Société de Chasse

Avec un effectif quasiment constant, notre société de chasse, comme beaucoup d'autres, fait face à une réglementation de plus en plus sévère.

Nous comptons actuellement 23 membres, avec deux nouveaux résidents de Chavannes.

Le début de la saison cynégétique 2024-2025 est bien moyen ; la cause provient des conditions météo peu favorables au développement des progénitures printanières.

Concernant la sécurité routière, nous avons implanté sur la RD2 (route de Pont-de-Vaux/St-Trivier) des balises. Elles ont pour but d'éloigner le gibier, la nuit, en émettant des faisceaux lumineux lors du passage des véhicules. Avec une efficacité prouvée à plus de 90 % ; là où la chaussée en dispose. Seule ombre au tableau, le vol de quelques-unes.

Lors des battues nous disposons également des triangles réglementaires afin d'avertir les usagers. Pour pouvoir fonctionner notre société organise la vente de repas à emporter. Pour cette saison 2024/2025 la date est fixée au 9 mars 2025.

# VIE ASSOCIATIVE

## Les conscrits



Les 10 ans

Cette année, c'est la classe en 5 qui prend le relais pour célébrer les conscrits, épaulée par nos amis de 2006 et 2007.

Nous sommes déterminés à faire perdurer la tradition et à créer des moments inoubliables pour rassembler toutes les générations du village !

Si vous faites partie de la classe en 5 et que nous ne vous avons pas encore contacté, merci de nous rejoindre via notre page Facebook,

par e-mail ou encore par téléphone :

conscritschavannessurreysouze@gmail.com – 07.61.10.63.76

Voici les moments clés de cette année :

- Le bal des conscrits aura lieu le 18 janvier 2025 à partir de 22h.
- Le banquet se tiendra le samedi 1 mars 2025, suivi des « matefaims » du dimanche 2 mars, préparés par les sous-conscrits de la 6.



La conscrite de 90 ans et Madame le Maire

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour une belle année 2025 pleine de joie et de festivités.

L'amicale des Conscrits



Les 18 ans



Les 19 ans



Les 20 ans



Les 25 ans



Les 30 ans



Les 40 ans



Les 50 ans



Les 80 ans



Les 60 ans

# VIE ASSOCIATIVE

## Le comité cycliste



Nos courses du 25 août ont réuni plus de 120 coureurs. Les courses du matin ont été animées. La course de l'après-midi a été interrompue suite à une chute collective.

Lorsque la course est repartie, celle-ci fut fort disputée.

Le loto du Comité cycliste en 2023 n'a réuni qu'une petite centaine de joueurs alors qu'à Chavannes, il n'y a plus qu'un seul loto doté de lots intéressants à savoir plusieurs bons d'achat, un vélo femme et un vélo homme et bien d'autres lots.



Venir jouer au loto du Comité cycliste, c'est soutenir l'association et ainsi participer à la vie communale.

En 2025, le Comité cycliste fêtera ses 50 ans.

**Nos courses auront lieu le 31 août et le loto le 6 décembre.**

Le Comité cycliste vous souhaite une excellente année 2025

## Les 3 sous

Nous sommes une association de parents bénévoles, composée de 21 membres :

### Le bureau :

*Bruno Sallet, Président  
Aurélien Parnaso, Vice-Président  
Bouton Elodie, Trésorière  
Emeric Douard, Trésorière Adjointe  
Carine Lonjarret, Secrétaire  
Emilie Bessonnat, Secrétaire adjointe*

### Et membres du bureau :

*Marguin Vanessa, Cauty Carine, Berder Florian,  
Madoé Daphné, Barday Catherine,  
Ségaud Elodie, Préteux Cyndie,  
Louvenaz Noémie, Da Silva Claudio,  
Giraud Vincent, Grisot Docclo Solène,  
Vincent Guillaume, Delmas Elodie et Laurent,  
Da Costa Oliveira Alexandra.*

**Adresse mail : [rpi.les.3sous@gmail.com](mailto:rpi.les.3sous@gmail.com)**

**Et SUIVEZ-NOUS sur notre page Facebook « Les 3sous ».**

L'association a effectué plusieurs manifestations durant l'année 2024.

Un concours de belote au mois de janvier dernier, un carnaval sur le mois de mars où les enfants étaient ravis de participer, la fête de l'école en juin dont les élèves du RPI attendent avec impatience et nous présente un spectacle de fin d'année scolaire.

La traditionnelle soirée Moules/Frites qui a remporté un franc succès et s'ajoute nos ventes à emporter auquel les parents et entourage des familles participent.



Avec toutes ses manifestations, les enfants ont pu profiter du maximum de sorties et activités scolaires pour l'année 2024, sans cela se serait impossible.

**L'association « les 3 sous » poursuivra cette nouvelle année 2025, dans la convivialité et la bonne humeur, avec les rendez-vous suivants :**

- **Samedi 22 mars : Carnaval des 3 Sous lieu à St Etienne**
- **Dimanche 9 juin : Vente de colis Barbecue à Chavannes**
- **Vendredi 27 juin : Fête des écoles à Boissey**
- **Vendredi 12 septembre : Assemblée Générale à Chavannes/Reyssouze**
- **Samedi 27 septembre : Repas Moules/Frites à Chavannes**

Soyez attentifs, plus que jamais, vos enfants comptent sur vous !  
Nous vous souhaitons une année 2025 la plus sereine possible !

*Les parents bénévoles.*

# VIE ASSOCIATIVE

## Association Chavannoise Loisirs et Culture

En 2024, 226 marcheurs ont sillonné les sentiers de Bresse le jeudi 9 mai, jour de l'Ascension. Trois parcours étaient proposés et appréciés des randonneurs.

Samedi 16 novembre, la compagnie de théâtre « le chien à lunettes » s'est produite dans une comédie pleine de rebondissements et incitant au rire. 146 spectateurs ont répondu présents.



**Pour 2025, les marches continuent le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois sauf en juillet et août.**

**Les randonnées auront lieu le jeudi de l'Ascension, à savoir le jeudi 29 mai 2025.**

*L'association vous souhaite une belle année 2025.*



## Chavannes's Country Club



Le dimanche 25 Août le club avait rendez-vous à Rully(71) pour une journée Pique-nique avec la participation de la chanteuse, musicienne Country et animatrice: LILLY WEST. Chacun a pu l'aborder échanger et apprendre les danses qu'elle avait inscrites à son programme.



Avec la création d'un nouveau groupe de débutants « Premiers Pas » à la rentrée dernière, le club voit son effectif s'accroître. Il compte maintenant 38 adhérents danseuses et danseurs, dont 11 nouvelles recrues.

L'année écoulée s'est révélée active avec plusieurs représentations données notamment auprès des résidents d'établissement d'hébergement de personnes âgées ou de maisons d'accueil rural. Chaque démonstration du groupe ont été appréciées des résidents comme du personnel soignant ou gestionnaire.

Prévue depuis 2023 la sortie beaujolaise avec visite guidée du village médiéval d'Oingt a eu lieu le dimanche 06 octobre dans une ambiance festive.

Chacun a pu, grâce au talent de notre guide Patrick, apprécier, découvrir ou redécouvrir un charmant village des pierres dorées, chargé d'histoire et d'anecdotes.

Ensuite la joyeuse bande a partagé le repas de midi avant de danser dans un décor de far West.

**2025 sera une année très animée avec :**

- **Le bal country interclubs le 09 février à la salle "Henri Claire".**
- **Le vide-greniers du 22 juin**
- **La permanence de la buvette du marché de producteurs du comité des fêtes du 13 avril avec démonstration et initiation à la danse country.**

*Les responsables et les membres du club adressent leurs meilleurs vœux aux habitants et remercient la municipalité de notre village.*

Contacts : [chavannescountryclub01@gmail.com](mailto:chavannescountryclub01@gmail.com)

03 85 36 49 54 / 06 86 94 61 53 / 06 10 28 02 52

# VIE ASSOCIATIVE

## Jumelage avec Dornhan (Forêt Noire)

Le 10 février, plus de 230 parts de choucroute à emporter ont été vendues.

Le vin d'Alsace et la bière d'Alpirsbach ont également trouvé de nombreux amateurs.

Le 15 mars, l'assemblée générale à Boissey a réuni une bonne soixantaine de personnes.

Le samedi 23 mars était organisée à Pont-de-Vaux la réunion de printemps de la Commission de Coordination des Communes Jumelées de l'Ain. Ce fut l'occasion pour les membres des jumelages du département d'échanger sur leurs activités.

Du 28 au 30 juin fut célébré à Dornhan le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage.

Une bonne centaine de personnes a fait le déplacement. Un parc a été baptisé «Parc de Pont-de-Vaux» et un arbre du jumelage y a été planté. La Chorale La Sarrasine s'est

produite dans le cadre de la fête de la ville. Côté sportif, quelques coureurs ont participé à la course pédestre et l'équipe de foot U13 a remporté son match contre son homologue allemand. Ce furent des journées très conviviales dans la bonne ambiance de la Stadtfest.

Les cours d'allemand pour adultes ont repris fin septembre, grâce à notre professeur bénévole.

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre, participation au marché de Noël de Dornhan avec vente de produits français.

Le 15 décembre, venue d'une délégation allemande pour le 100<sup>e</sup> Concours de Volailles de Pont-de-Vaux.



Inauguration du «Park Pont de Vaux».

### PROJETS POUR 2025 :

- **Samedi 8 février : choucroute à emporter.**
- **Vendredi 14 mars : assemblée générale à Ozan.**
- **Samedi 24 et dimanche 25 mai : rencontre des élus à Dornhan.**
- **Vendredi 20 au dimanche 22 juin : 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage à Pont-de-Vaux.**
- **Samedi 28 et dimanche 29 juin : rencontre des clubs de cavaliers à Saint-Bénigne.**
- **Début octobre : reprise des cours d'allemand pour adultes.**
- **Samedi 29 et dimanche 30 novembre : marché de Noël à Dornhan (vente de produits français).**
- **Dimanche 21 décembre : délégation de Dornhan au Concours de Volailles de Pont-de-Vaux (vente de produits de Forêt Noire).**

# VIE ASSOCIATIVE

## Bresse Foot 01

Le club de football local avec ses 421 licenciés se porte bien et est heureux en ces quelques mots de vous présenter quelques éléments de son activité.

Sur le plan sportif l'équipe fanion est redescendu au second niveau départemental ce qui constitue bien sûr une déception. Elle n'en pourra que mieux rebondir.



Beaucoup de nouveautés sur cette saison écoulée, entre autres : Nos jeunes filles U9- U11 et U13 ont eu la joie d'être teneuses de mains lors d'un match de ligue 1 au Groupama Stadium à Lyon à l'entrée des joueuses professionnelles.



Le club a participé à des rencontres de « foot en marchant », nouvelle pratique développée par la FFF.



Nos éducateurs diplômés ont animé des séances de formation à l'école primaire de Pont de Vaux dans le cadre d'un partenariat entre la FFF et l'éducation nationale.

Des stages de foot ont été organisés pendant les vacances de février, d'été et de Toussaint.

Sarah Farfouillon apprentie en alternance a obtenu son Brevet de Moniteur de Football.

Nous avons eu le plaisir en juin d'accueillir l'AG du District de l'Ain à la salle Cocagne de St Etienne.

Il convient de souligner un des gros points forts de la structuration de Bresse Foot 01, il s'agit de ses bénévoles. Le club en compte plus de 100 répartis entre les dirigeants, éducateurs et arbitres et dont il faut souligner la fidélité.

Lors de la soirée des récompenses organisée par le District, Roger Sangoy s'est vu remettre la médaille de vermeil de la Ligue pour 35 ans de bénévolat, Annick Poyet la médaille d'argent de la Ligue pour 34 ans et Olivier Fontaine pour 30 ans et Christophe Terrier pour 29 ans, la médaille d'argent du District.

Annick Poyet pour ses 34 années de bénévolat, Martial Gonod pour 34 ans et Jacky Tricaud pour 33 ans, ont reçu, en Préfecture, la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Par ailleurs, notre club ne serait pas ce qu'il est sans l'aide tant financière, structurelle et matérielle des collectivités locales. Nous adressons nos plus sincères remerciements aux 5 municipalités présentes à nos côtés depuis l'origine des clubs, Chavannes, St Etienne, Pont de Vaux, Boisse et St Bénigne ainsi qu'à l'intercommunalité Bresse et Saône.

Nos remerciements vont également à nos sponsors et mécènes sans qui nous ne pourrions avoir une gestion saine. De même nous n'oublions pas nos fidèles supporters ainsi que les parents d'enfants qui accompagnent et aident les éducateurs.



Le club compte 21 équipes couvrant l'ensemble des catégories d'âge, tant masculin que féminin.

### Listes des manifestations 2025

- **Samedi 18 janvier :**  
Sortie de ski au Grand Bornand
- **Samedi 1 février :** Loto et concours de tarot à Pont de Vaux
- **Samedi 8 février :** Concours de belote à St Etienne
- **Dimanche 2 mars :** Plats à emporter à l'Arquebuse
- **Samedi 15 mars :** Loto section jeunes à Pont de Vaux
- **Dimanche 11 mai :** Plats à emporter Paella à La Besace
- **Dimanche 27 juillet :** Concours de pétanque à La Besace
- **Samedi 6 septembre :** Tournoi section jeunes à La Besace
- **Dimanche 5 octobre :** Plats à emporter section jeunes au Synthétique
- **Dimanche 8 octobre :** Gaufres bressanes à l'Arquebuse
- **Dimanche 7 décembre :** Loto et tirage au sort de la tombola à St Etienne
- **Vendredi 5 décembre :** Nocturne de Noël à Pont de Vaux
- **Samedi 20 décembre :** Concours de tarot à Arbigny

Le Président : Jean Claude Carry

Les Vice-Présidents :

Corinne Jossierand - Aymeric Garnet

Laurent Bouly - Roger Sangoy - Lucas Prevel

# VIE ASSOCIATIVE

## Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Pont-de-Vaux et environs

**Sauver une vie est le plus beau cadeau  
que vous puissiez faire !**

Nous serions heureux de vous rencontrer pour un moment  
d'échange et d'information lors de notre  
Assemblée Générale qui aura lieu le :

**Vendredi 7 mars 2025 à 18h**

**Salle bleue**

**Mairie de Pont de Vaux**



**Et surtout n'oubliez pas  
les 7 bonnes raisons de donner son sang !**

- Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, ...
- Chaque don compte : il en faut 10 000 par jour !
- Vous pouvez sauver la vie de quatre personnes !
- Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !
- C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !
- Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !
- C'est un acte généreux car pas de profit financier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !

**« Donnez votre Sang »  
à la Salle des Fêtes de PONT-DE-VAUX  
de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h**

- **Lundi 03 février 2025**
- **Lundi 07 avril 2025**
- **Lundi 30 juin 2025 (14 h 30 à 19 h)**
- **Lundi 22 septembre 2025**
- **Lundi 17 novembre 2025**

L'Éthique pour le don du Sang reste :

- ANONYMAT
- BÉNÉVOLAT
- VOLONTARIAT
- NON-PROFIT
- SÉCURITÉ
- HYGIÈNE
- QUALITÉ

Nous vous attendons nombreux, tant pour  
les Dons du Sang, que votre participation à  
nos diverses manifestations et votre aide à  
promouvoir le Don du Sang autour de vous.





# VIE ASSOCIATIVE

## Les croqueurs de pommes Jura - Bresse

### Recensement des Sorbiers bressans

À l'automne de l'an dernier, Les Croqueurs de pommes se sont adressés à vous, par l'intermédiaire des communes, afin de solliciter une collaboration en vue de recenser les sorbiers présents sur notre territoire bressan.

Pour rappel, notre association a pour mission la sauvegarde des variétés fruitières locales anciennes.

Dans ce cadre nous nous sommes penchés sur le sort du sorbier. Ce bel arbre fruitier aux propriétés multiples, tant par la qualité exceptionnelle de son bois, que pour ses vertus médicinales, était très présent et apprécié par le passé. Il est aujourd'hui largement méconnu et il s'est dangereusement raréfié. Comme il ne mérite pas de tomber dans l'oubli, nous avons décidé de contribuer à sa sauvegarde en le faisant mieux connaître et en établissant une carte recensant les spécimens existants.

Cette initiative a rencontré un joli succès, puisque votre aide nous a déjà permis de recenser quelques 80 sorbiers. Nous souhaitons donc, premièrement, remercier toutes les personnes qui ont été sensibles à notre démarche et qui nous ont signalé la présence de sorbiers, que ce soit sur leur propriété ou dans leur commune.

Toutefois il reste certainement encore des arbres à découvrir, et, l'un des buts de ce courrier, en plus de faire rapport des résultats obtenus jusqu'ici, est de vous inciter à nous contacter si vous avez connaissance de l'existence d'un sorbier dans votre environnement, afin de compléter notre recensement.

**Pour signaler la présence d'un sorbier, merci de prendre contact avec l'une des personnes mentionnées ci-après :**

- Pour le Jura et la Saône et Loire :

Gérard Bêche, tél. : 03 85 74 80 07

- Pour l'Ain : Alain Michon, tél. : 06 07 43 82 95

Vous trouverez également plus d'information sur notre action en faveur du sorbier sur la page dédiée de notre site Internet : <https://croqueursdepommes-jurabresse.fr/sorbier.html>



Dernier point, si vous souhaitez plus d'informations sur notre association, vous pouvez consulter notre site Internet ou vous rendre sur notre page Facebook (les adresses sont données ci-après). Vous y trouverez, entre autres choses, le calendrier des manifestations auxquelles nous participons et où vous pourrez nous rencontrer.

*Avec nos très cordiales salutations.*

*LES CROQUEURS de pommes Jura-Bresse*  
*Secrétariat :*

*La Bascule - 28, chemin de l'Etang, 01560 CORMOZ*

*Courriel : [croqueursjurabresse@gmail.com](mailto:croqueursjurabresse@gmail.com)*

*Site : [www.croqueursdepommes-jurabresse.fr](http://www.croqueursdepommes-jurabresse.fr)*

*Facebook : [croqueursdepommesjurabresse](https://www.facebook.com/croqueursdepommesjurabresse)*

# Centre d'Etudes & Travaux Montessori

Cette année a vu la deuxième rentrée annuelle du Centre Montessori, avec une communauté de douze adolescents, accompagnés de trois éducateurs, Manuel, Maxime, et Dilara qui est anglophone.

Les jeunes gens montrent une volonté toujours plus affirmée de développer leur autonomie dans l'activité. Cet esprit d'autonomie et d'initiative, cher au Dr. Maria Montessori pour l'adolescence, les conduit à la prise en responsabilité d'une organisation sociale complète : la gestion de la maison et de la production, le développement de la culture du lieu.



En octobre 2024, l'école a accueilli la réunion des éducateurs Montessori européens, réunissant une vingtaine de participants pendant trois jours au cours desquels les jeunes de la communauté adolescente ont géré l'hospitalité des convives.

Le Centre continue par ailleurs son partenariat avec les institutions Montessori France et Internationale, ainsi qu'avec le Centre de formation national des éducateurs, l'ISMM.

Le partage d'expérience de notre activité pédagogique à Chavannes suscite un intérêt croissant.

Nos projets pour les mois à venir incluent la réalisation d'une salle de classe dans l'ancienne longe dont les différents espaces ont été vidés. Nous avons aussi besoin d'arranger une chambre d'hôtes pour l'accueil des observateurs, qui viennent d'Europe et au-delà, et un local pour le stockage et la vente des productions- kéfir, pain, miel, lessive, savon, confectons de couture.

L'environnement de Chavannes continue d'offrir aux jeunes d'excellentes conditions pour le développement de leur indépendance sociale, caractéristique de la croissance pendant l'adolescence. Le cadre naturel est aussi très apprécié des jeunes qui peuvent y mener leur travail sereinement.

Nous remercions Madame le Maire pour son intérêt et sa bienveillance à l'égard de l'activité de la communauté adolescente.

L'ADMR



pour tous,  
toute la vie,  
partout

# VIE SOCIALE

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

SERVICES  
AUX  
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

L'ADMR est le premier réseau français associatif au service des personnes. Son rôle est d'apporter du soutien à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour plus de confort, pour plus de soutien aux aidants ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Pour analyser vos besoins, nous vous rendons visite sans engagement.

Vous souhaitez des informations complémentaires ?

Un devis gratuit en ligne ou découvrir nos offres d'emploi ?

Consultez notre site internet :  
[www.fede01.admr.org](http://www.fede01.admr.org)

ADAPA



Nos services  
D'AIDE À LA PERSONNE

04 74 45 59 64  
Pavillon B2 - Allée de la Santé  
01190 PONT DE VAUX

[adapa@adapa01.com](mailto:adapa@adapa01.com)  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)

Prévention

Aide aux proches aidants

Portage de repas

Aide à la fonction d'employeur

Aide et soins à domicile

Transport accompagné

Objets connectés

Alternatives au domicile

**On recrute !**

REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'INTERVENANTS À DOMICILE !  
Postulez à [recrutement@adapa01.com](mailto:recrutement@adapa01.com) ou RDV sur [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr) rubrique « on recrute »

AIDS

Association Intermédiaire  
**Domicile Services**  
Des solutions proches et solidaires

membre du réseau ADMR

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

50% de réduction

[www.services-ain.com](http://www.services-ain.com)  
801, rue de la source  
01442 VIRIAT CEDEX  
04.74.23.23.81 - 07.87.02.29.06  
[domicile.services01@gmail.com](mailto:domicile.services01@gmail.com)

- Bricolage
- Bâtiment
- Restauration
- Jardinage
- Entretien
- Administratif
- Garde d'enfants  
+ de 3 ans

L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est une association créée par le réseau ADMR.

Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des services de qualité.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- Si vous êtes une association, un bailleur social, une collectivité, une entreprise ou un particulier, vous pouvez faire appel à l'AIDS.
- Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous adresser votre candidature.

# VIE SOCIALE

## ASC (Action Sociale Charannoise, anciennement CCAS)



Cette année, 48 de nos aînés ont choisi de participer au repas organisé par la municipalité à la salle des fêtes de Chavannes. Au menu concocté par « SEL et SUCRE », à Pont de Vaux, ils ont pu déguster un marbré de canard à l'orange suivi d'une traditionnelle blanquette de veau et d'un délicieux dessert.

Ce fut l'occasion d'un très chaleureux moment où tous furent heureux de se retrouver, autour de quelques musiques et pas de danse qui nous amenèrent tard dans l'après-midi.

Ceux qui n'ont pu participer ont reçu un colis, sous la forme d'un panier très gourmand, distribué par la dynamique équipe de l'ASC et des bénévoles qui nous accompagnent chaque année.

(Cette action sociale bénéficie aux habitants de la commune âgés de 75 ans, si c'est votre cas en 2025, n'hésitez pas à vous manifester en mairie pour que nous puissions actualiser nos listes.)

## Ain Domicile Services



NOTRE MÉTIER,  
VOUS  
ACCOMPAGNER!

NOUS AVONS  
DES  
SOLUTIONS  
24/24H 7/7J

### ACCOMPAGNEMENT VIE

#### QUOTIDIENNE

ENTRETIEN DU LOGEMENT  
GARDE D'ENFANTS DE + 3 ANS  
COURSES  
RÉALISATION DE REPAS

#### AIDE À LA PERSONNE

TRANSFERT, INSTALLATION  
SURVEILLANCE  
AIDE À LA TOILETTE...

#### VIE SOCIALE

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ  
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS  
STIMULATION  
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

#### OFFRE DE REPIT

PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT  
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

### NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services  
Justine SUARD  
3 place Legrand  
01 190 PONT DE VAUX  
03 85 36 13 51 - 06 19 14 95 84  
haute.bresse@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

## Croix - Rouge française Unité locale du Val de Saône



La Croix Rouge est présente sur la communauté de communes sur deux sites :

- **A Pont de Vaux à l'Arquebuse 19 rue Adrien Thierry**
- **A Replonges , 363 rue Janin**

L'unité locale compte une vingtaine de bénévoles sur chacun des 2 secteurs.

Pour les bénévoles de la Croix Rouge, la lutte contre la précarité sous toutes ses formes et l'organisation des secours sont notre raison d'être.

Nos activités sont multiples et possibles grâce à la générosité de tous.

Nous travaillons en permanence avec les assistantes sociales des points solidarité de notre secteur qui nous signalent les familles dans le besoin.

Grâce aux produits fournis par la Banque Alimentaire, nous distribuons chaque semaine des colis aux familles signalées. Nous participons activement à la collecte nationale de fin novembre pour alimenter la Banque Alimentaire.

Lors des permanences, nous recevons des personnes

qui ont besoin de parler et de se sentir écoutées et aidées.

Nous organisons des braderies de vêtements qui ont toujours du succès. Les bénévoles trient régulièrement tous les sacs qui nous sont donnés.

La Croix rouge assure également des initiations aux premiers secours grand public dans les écoles.

**Nous avons toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à venir renforcer l'équipe : S'engager à la Croix Rouge, c'est prendre part à son action universelle et humanitaire en luttant contre toutes les formes de précarité et de souffrance.**

### Venez nous rencontrer :

- **A Pont de Vaux le mercredi matin de 9h à 12h :  
Martine Dupuy d'Angeac - Tel : 03 85 30 93 95**
- **A Replonges les 1er et 3e samedis matin de 10h  
à 12h : Jocelyne Chamery - Tel : 03 85 31 12 65**

## ADIL

### **Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !**

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires

/ collectivités et acteurs du logement), plus de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr), ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.

### **ADIL de l'Ain**

34 rue du Général Delestraint  
01000 Bourg en Bresse

Tél : 04.74.21.82.77 - [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr)  
[www.adil01.org](http://www.adil01.org)



# VIE SOCIALE

## Val de Saône Intermédiaire



Val de Saône Intermédiaire

Créée en 1995, Val de Saône Intermédiaire propose ses services aux particuliers, entreprises, collectivités et associations afin de permettre à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi de retrouver une activité, d'acquérir des compétences, de se former et de retrouver un emploi pérenne.

**Ensemble, continuons cette belle aventure humaine !**

Construisons ensemble un quotidien plus serein !

### Ménage

Entretien de votre cadre de vie

### Repassage

Dépôt de panières ou à domicile

### Jardinage

Tonte, taille de haies, bêchage...

### Bricolage

Peinture, montage de meubles...

### Accompagnement

Rendez-vous, préparation de repas...

### Manutention

Déménagement, rangement du bois...



A vos côtés depuis 1995



Aucune gestion administrative



Crédit d'impôt de 50%



Devis gratuit sur demande



Services personnalisés

## Val de Saône Intermédiaire

204 Route de Pont-de-Veyle à Replonges  
[www.val-de-saone-intermediaire.fr](http://www.val-de-saone-intermediaire.fr)  
contact@vsi01.fr 03.85.31.08.12

Association Loi 1901 - Siret n°40250385800019

## MARPA

### Le personnel se forme !

La MARPA de la Verchère, structure médico-sociale, résidence autonomie régie par la Loi 2002-2, accueille des seniors de plus de 60 ans autonomes ou en perte d'autonomie.

Le personnel qualifié participe régulièrement aux formations proposées par l'établissement :

- SST (Sauveteur Secouriste du Travail),
- Formation incendie » (avec exercice d'évacuation),
- Plan de Maîtrise Sanitaire,
- Habilitation électrique,
- Gestes et postures,
- Parcours agent polyvalent,
- Sensibilisation à la maltraitance,
- Le dossier d'accompagnement personnalisé,
- Intervenir auprès des personnes âgées avec des troubles cognitifs,
- Aide à la toilette,

- La sexualité chez les personnes âgées en résidences autonomie.
- Communication et transmissions professionnelles,
- Mieux gérer son temps et ses priorités au travail,
- La fonction de tuteur,
- Analyse des pratiques professionnelles.

Les salariées peuvent bénéficier d'un accompagnement « VAE DEAS » (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social) afin d'améliorer et valoriser leurs compétences !





50 Chemin de la Glaine  
01380 Bâgé-le-Châtel

www.ccbresseetsaone.fr  
03 85 36 37 18

## Environnement

Maintien des jours et horaires de collecte des ordures ménagères.  
En cas de jour férié, les jours de collecte sont décalés au jour suivant.

### LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI

<b>SEMAINES PAIRS</b>	Bâgé-la-Ville (Bâgé-Dommartin)	Replonges	Feillens	Asnières-sur-Saône
	Chavannes-sur-Reyssouze Reyssouze			Manziat Vésines
<b>SEMAINES IMPAIRS</b>	Boz Ozan Chevroux Boissey	Pont-de-Vaux	Gorrevod Saint-Étienne sur-Reyssouze	Arbigny Bâgé-le-Châtel Dommartin (Bâgé-Dommartin) Saint-André-de-Bâgé Saint-Bénigne Sermoyer

Pour l'année 2025, et afin de ne pas manquer les passages des camions de collecte, chaque commune bénéficiera de son calendrier à imprimer.

### Horaires des déchetteries :

	Déchetterie à Feillens	Déchets verts	Déchetterie à Pont-de-Vaux
<b>LUNDI</b>	9H - 12H   13H30 - 18H	9H30 - 12H   13H30 - 17H30	13H30 - 18H
<b>MARDI</b>	13H30 - 18H	9H30 - 12H   13H30 - 17H30	13H30 - 18H
<b>MERCREDI</b>	13H30 - 18H	9H30 - 12H   13H30 - 17H30	13H30 - 18H
<b>JEUDI</b>	13H30 - 18H	9H30 - 12H   13H30 - 17H30	13H30 - 18H
<b>VENDREDI</b>	13H30 - 18H	9H30 - 12H   13H30 - 17H30	13H30 - 18H
<b>SAMEDI</b>	9H - 12H   13H30 - 18H	9H30 - 12H   13H30 - 17H30	9H - 12H   13H30 - 18H
<b>DIMANCHE</b>	Fermée	Fermée	Fermée



Dernière entrée 10 minutes avant la fermeture de la déchetterie.  
Ces horaires changent en période estivale.  
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

### Liens utiles vers notre site internet :



Les calendriers  
des collectes



Les consignes  
de tri



Les informations  
sur les redevances

## Collecte des ordures ménagères

# Chavannes-sur-Reyssouze 2025

### JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

### MARS

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

 Jour de collecte

En cas de jour férié, les jours de collecte ont été décalés au suivant ! Les poubelles doivent être sorties la veille au soir !

## Assainissement non collectif (SPANC)

Le SPANC ne prend pas en charge l'entretien des installations d'assainissement non collectif mais assure la mission de contrôle de l'entretien de ces installations et une mission d'assistance des opérations de vidange.

### Ce contrôle périodique qui a lieu tous les 4 ans consiste à :

- Vérifier les modifications intervenues depuis le précédent contrôle
- Repérer d'éventuels défauts d'entretien (vérification des vidanges périodiques des boues) et l'usure éventuelle des ouvrages
- Constater que le fonctionnement de l'installation n'engendre pas de risques environnementaux, sanitaires ou de nuisances

### REDEVANCE ANNUELLE

Une redevance annuelle de 40 € (net) par logement équipé d'un système d'assainissement non collectif

Cette redevance est facturée par la Communauté de Communes Bresse et Saône en cours d'année

Destinée à couvrir les charges du contrôle et rapport de visite réalisés par les services du SPANC

Pour en savoir plus :  
[www.ccbresseetsaone.fr](http://www.ccbresseetsaone.fr)  
 Environnement  
 > Assainissement  
 > Assainissement non-collectif

### VIDANGES

Une tournée de vidanges est organisée par la Communauté de communes tous les 1er mercredis du mois. L'inscription se fait par téléphone ou sur notre site auprès du service SPANC

Les vidanges des assainissements autonomes sont conseillées

Pour les filières agréées (microstations, filtres compacts, filières végétalisées...) selon les préconisations constructrices indiquées dans le guide d'utilisation

Pour les filières classiques avant que le volume des boues n'atteigne 50% du volume utile (en moyenne tous les 4 ans)



Règlement et informations sur notre site



<https://www.ccbresseetsaone.fr/environnement/assainissement/assainissement-non-collectif/>

50 Chemin de la Glaine - 01380 Bâgé le Châtel

[ndutronc@ccbresseetsaone.fr](mailto:ndutronc@ccbresseetsaone.fr)

03 85 36 80 60

## Vous emménagez ? Ou déménagez ?

Vous emménagez ou déménagez ? Alors déclarez-vous auprès de la Communauté de Communes pour activer votre conteneur à ordures ménagères, au choix :

- Déclarez-vous depuis notre site internet
- Contactez la Communauté de Communes par mail ou par téléphone
- Rendez vous au siège.

Vous n'avez pas de bac à ordures ménagères ? Alors rendez-vous en mairie ou à la Communauté de Communes pour en acheter un conforme et déjà pucé. Ils sont vendus en deux formats :

- 140 L = 34.80€
- 240 L = 46.80€

### Liens utiles :



Formulaire des  
emménagements et  
déménagements



[www.ccbresseetsaone.fr](http://www.ccbresseetsaone.fr)

50 Chemin de la Glaine 01380 Bâgé-le-Châtel

[environnement@ccbresseetsaone.fr](mailto:environnement@ccbresseetsaone.fr)

03 85 36 37 18

## Portage repas

Le service de portage de repas à domicile est à destination de toute personne de **plus de 60 ans** résidant sur le territoire. Ce dernier offre la possibilité, de se faire livrer, à son domicile, un **repas complet et équilibré**.

### Fonctionnement :

Il est possible de choisir le nombre de repas et de soupes par semaine, selon le besoin : cela peut aller d'un ou deux repas par semaine à tous les jours, week-end compris.

#### Livraison :

<b>LUNDI</b>	Repas du lundi
<b>MARDI</b>	Repas du mardi et du mercredi
<b>MERCREDI</b>	Pas de livraison
<b>JEUDI</b>	Repas du jeudi et du vendredi
<b>VENREDI</b>	Repas du samedi et du dimanche

#### Repas :

- Une entrée
- Un plat principal
- Un fromage
- Un dessert
- Une portion de pain



Les repas sont conditionnés dans des barquettes pouvant passer au micro-ondes.

Le prix d'un repas est de 9,50€ et celui d'une soupe est de 1€.

Veuillez compter un délai d'une semaine pour toute modification de repas, annulation et inscription

Possibilité d'annuler ou de modifier la commande (nombre de repas, jours de livraison, etc.) dans un délai de 7 jours

En cas d'hospitalisation, délai minimum de 48h pour suspendre la livraison

Les repas sont préparés par la société « Restauration pour collectivités » (RPC), domiciliée à Manziat.

## Aide au transport

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

### Fonctionnement :

Le bénéficiaire doit se rendre dans la mairie de sa commune de résidence. Sur présentation de sa **carte d'identité** et de son **avis d'imposition**, il se voit remettre :

- une **carte de transport nominative**, sur laquelle doit être apposée une photo d'identité
- un **carnet de 15 tickets** de transport

Ces tickets, d'une valeur unitaire de 5€, sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

### Utilisation :

#### Un moyen de paiement :

Après avoir présenté sa carte de transport au conducteur, le bénéficiaire remet un ou plusieurs tickets. Il choisit alors de régler en partie ou entièrement la course effectuée avec ses tickets de transport.

#### Une utilisation selon les envies :

Ces tickets de transport peuvent être utilisés selon les envies et besoins des bénéficiaires : pour les loisirs, pour les déplacements médicaux...



sberry@ccbresseetsaone.fr



03 85 36 37 60

## Ludothèque Gare aux Jeux

La ludothèque Gare aux Jeux à Bâgé Dommartin réouvrira ses portes à partir du 07/01/2025. L'accès se fait sur inscription et l'adhésion est gratuite.

### Horaires :

	En période scolaire	Pendant les vacances scolaires
<b>LUNDI</b>	Fermée	Fermée
<b>MARDI</b>	16H - 18H	14H - 18H
<b>MERCREDI</b>	10H - 12H   14H - 18H	10H - 12H   14H - 18H
<b>JEUDI</b>	Fermée	Fermée
<b>VENDREDI</b>	16H - 18H	14H - 18H
<b>SAMEDI</b>	Fermée	Fermée
<b>DIMANCHE</b>	Fermée	Fermée



15 chemin du Grand Chêne -  
01380 - Bâgé-Dommartin



<https://www.ccbresseetsaone.fr/petite-enfance-et-seniors/petite-enfance/ludotheque/>

# INFOS

## La Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux

Structure de la Communauté de Communes Bresse et Saône, cet espace innovant est idéal pour découvrir la faune, la flore et les richesses naturelles locales. Pas moins de 4 sites remarquables, labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) vous accueillent dans un rayon de 8km autour de Pont-de-Vaux !

### Exposition interactive

**Vivre une expérience immersive en famille**

#### Jouez, manipuler et découvrez !

Un espace innovant idéal pour découvrir la faune, la flore du territoire Bresse – val de Saône. Au moyen de bornes, table et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive et ludique pour petits et grands.  
+ Livrets-jeux dès 6ans

Explorez la prairie inondable du Val de Saône et ses oiseaux, pêchez des poissons virtuels, protégez les dunes des Charmes, testez vos connaissances sur le cycle de l'eau, Surfez sur la table tactile à la rencontre du castor...

**Nouveau film :** Offrez-vous un voyage au cœur des paysages en Bresse – Val de Saône grâce à de magnifiques prises de vue projetées sur écran géant en haute résolution.

Tarif : 4€/ adulte, 2€ / étudiant, gratuit jusqu'à 16 ans - Durée : 1h30 environ  
Exposition accessible aux personnes à mobilité réduite. Salle climatisée

### 2 parcours d'aventures scénarisés Explor Games®

**Explorez, testez, réfléchissez et relevez les défis !**

#### « La légende des mystérieux géants »

Munis d'une tablette, d'une boussole, d'un livret et de jumelles, transformez-vous en aventuriers avec pour mission d'aider Mister Pic et le professeur Chêne à retrouver les 10 plus grands arbres éparpillés sur le territoire de Pont-de-Vaux. 10 énigmes sont à résoudre.

Lieu : autour du plan d'eau et du port



**OUVREZ GRAND VOS SENS**  
de plaisance de Pont-de-Vaux. Parcours d'2,5km, plat et accessible à tous - Durée : environ 1h30. A partir de 7 ans - Tarif : 10€/tablette fournie (4 personnes)

#### « Les mondes minuscules : À l'assaut des sables ! »

Un parcours d'aventure Explor Games® vous entraîne au cœur de l'Espace naturel sensible des Dunes des Charmes à Sermoyer, où défis et énigmes vous attendent. Immersion garantie !

Parcours de 2,4km - Durée : 1h30- A partir de 7 ans - Tarif : gratuit, application à télécharger sur votre téléphone ou 10€/ tablette fournie à la Maison de l'eau

#### AGENDA :

- **Dimanche 2 mars 14h30 : « Sortie le bouleau et le boulot », site ENS des dunes de sable à Sermoyer / GRATUIT**

- **Vendredi 21 mars 18h30 « Nuit de la chouette », maison de l'eau et de la nature/ GRATUIT**

- **Samedi 19 avril 14h : « Nouvelle application dans l'expo interactive » / GRATUIT**

- **Samedi et dimanche 24 et 25 mai, 9h à 18h « Fête de la Nature », spectacle, sorties kayak, ateliers à la Maison de l'Eau et de la Nature à Pont-de-Vaux / GRATUIT**

- **Tout l'été les jeudis et dimanches « Sortie découverte en kayak au crépuscule autour du monde des castors », 25€/adulte, 15€ moins de 10ans**

- **Mercredi 6 août 9h « Nos amies les libellules » site ENS à Boz / Gratuit**

- **Samedi 20 et dimanche 21 septembre, 14h à 18h « Journées Européennes du Patrimoine » Exposition, Explor'games / GRATUIT**

- **Samedi 11 octobre, 14h à 18h « Fête de la Science » / GRATUIT**

- **Samedi 25 octobre, 14h à 17h « Promenons-nous dans les bois ! » site ENS des dunes de charmes à Sermoyer / GRATUIT**

Ouverture au public individuel :  
Mai à octobre :

mercredi et samedi, 14h -18h

Vacances hiver, printemps et automne:  
du mardi au samedi, 14h -18h

Juillet et août :

du mardi au dimanche, 14h -18h

Accueil des groupes :

Visite guidée sur rdv toute l'année

Tarif : 5€/adulte, 1 gratuité toutes les 20 entrées

Accueil des scolaires et centres de loisirs :

Toute l'année sur réservation

Visite exposition commentée :

3€/enfant

Journées et cycles d'animations sur les thèmes de l'environnement et du développement durable « à la carte »

**Route de Fleurville**

**Pont-de-Vaux**

**03 85 33 03 34**

**Maison.eau.nature@ccbresseetsaone.fr**

**www.maison-eau-nature.com**

**FB : maisonetaunature01**

## L'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont de Vaux

Après un retour à la normale en 2023, les **2 bureaux d'accueil enregistrent une baisse de fréquentation** de 15% à Bâgé-le-Châtel et de 12% Pont-de-Vaux. On note une différence marquée entre la clientèle française -8% essentiellement au printemps (météo ?) et la clientèle étrangère (-24% cumul météo défavorable et JO ?) en baisse toute la saison sauf en octobre. Les demandes

### Les Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année, l'office de tourisme, en lien avec les sites touristiques, les associations culturelles et les mairies du territoire, a établi et diffusé un programme recensant les différentes visites du territoire. 470 visiteurs ont parcouru les différents sites (434 en 2023)

**Exposition concours photos du 8 octobre au 9 novembre** sur les thèmes "Ouvrez l'œil sur Pont-de-Vaux" et "Les bancs publics" qui a présenté 57 photos de 20 photographes amateurs. Nouveauté cette année avec les "coups de cœur du public" !

**Marché de Noël du 23 novembre au 22 décembre inclus** : Artisans et producteurs de la région mettent en avant leur savoir-faire et proposent une grande variété de produits...un véritable écrin aux couleurs de Noël !



des clients restent surtout axées sur les balades à vélo ou à pied, les sites touristiques à visiter, les bonnes tables et les croisières.

**Belle saison pour le bateau** qui s'est déroulée du 17 avril au 12 octobre. 158 sorties pour 8213 passagers, soit une augmentation de 7% par rapport à 2023 qui avait comptabilisé 7700 personnes. Recrutement de 7 saisonniers pour assurer cette activité. Les fortes pluies du début et de la fin de saison nous ont contraints à annuler 6 croisières et 178 passagers en mai et octobre. Un grand merci à la commune d'Asnières-sur-Saône qui nous a chaleureusement accueillis pour quelques départs de croisières en mai.

L'office de tourisme a organisé **2 visites guidées de Bâgé-le-Châtel** et **2 visites guidées de Pont-de-Vaux** qui ont permis à 135 personnes de découvrir les secrets du patrimoine de ces 2 cités, une belle progression pour ces rendez-vous estivaux qui avaient accueilli 56 personnes l'an passé.

### ANIMATIONS

**Le président Daniel Clère, les bénévoles et Justine Ferrand** n'ont pas ménagé leurs efforts et mis en place un grand nombre d'animations au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel et sur le territoire :

#### Les expositions thématiques :

**Exposition pédagogique** sur la navigation "**du tronc d'arbre aux bateaux du futur**" du **9 janvier au 10 février** avec l'association Promofluvia

#### Les expositions artistiques :

- Artquaveyle en avril
- Noël Vialis et Jean-Pierre Wisniewski en mai
- Christine Du Terrail et Jean-François Louis en juin
- Patrick Pichon en juillet
- Christiane Bonicel et Michel Tribollet en août
- Claude Creach et Sandrine Condemine en septembre

#### Les animations grand public :

**La randonnée pédestre du dimanche 2 juin** au départ de la salle des fêtes de Sermoyer a comblé les 109 participants qui ont parcouru les 3 circuits (8, 13 et 18 km). Merci aux sponsors et aux bénévoles.



## PERSPECTIVES

L'office de tourisme reconduira l'ensemble des animations et mettra en place la 2<sup>ème</sup> édition du **Festival de l'aquarelle en Bresse et Saône du 14 au 18 juin 2025** avec 10 nouveaux artistes, des stages, des démonstrations et une exposition à l'église de Saint-André-de-Bâgé au programme.



Il continuera à favoriser le **développement touristique** grâce à différentes actions :

- **Itinéraires de randonnées pédestres du territoire** : la communauté de communes a financé les panneaux de départ et les poteaux de balisage, charge aux communes de baliser et de vérifier chaque année l'état des circuits. **Un topoguide des 30 circuits** est disponible dans les mairies et les bureaux d'accueil de l'office de tourisme qui assure la promotion des circuits dans Ain Outdoor, Openrunner, Cirkwi et via notre base de données Apidae.
- **Développement d'une offre nature autour d'itinéraires vélo** sur le territoire pour les touristes en séjour et les excursionnistes (boucles loisirs de 20 à 30 km maximum). Les commissions "vélo" de la communauté de communes "Bresse et Saône" et de l'office de tourisme ont travaillé à 3 circuits dont le balisage devrait être réalisé prochainement.
- **la visite des prestataires** qui permet connaître les entreprises, de diffuser les brochures du territoire, d'informer sur les services de l'office de tourisme (référencement et mise à jour de leurs activités dans notre base de données Apidae pour la remontée automatique sur les sites internet départementaux, régionaux et applications mobiles; certification « Chambres d'hôtes référence » proposé par ADN Tourisme; déploiement de la marque « accueil vélo » réservée aux prestataires volontaires situés à moins de 5 kms des circuits de la voie bleue ou du maillage "l'Ain à vélo" mis en place par le département.
- Réédition de la **carte touristique, du guide des restaurants et de nos calendriers thématiques**

Quand on sait que désormais seulement 10% des touristes en séjour fréquentent le bureau d'accueil d'un office de tourisme, il est important d'avoir un site internet performant. C'est pourquoi l'office de tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux a entrepris la **refonte du site internet actuel [www.bage-pontdevaux-tourisme.com](http://www.bage-pontdevaux-tourisme.com)**. Il devrait être mis en ligne en mai prochain.

## CÔTÉ PRATIQUE

**N'hésitez pas à contacter notre équipe !**

**Karin Maassen** chargée des réservations groupes, du suivi des prestataires du territoire, de la mise en ligne, via notre base de données Apidae, des itinéraires de randonnées pédestres et vélos.

**Justine Ferrand** chargée de la promotion, de la communication, de l'animation des réseaux sociaux, du suivi des animations et expositions temporaires. Référente Apidae, elle s'occupe aussi de la mise à jour des événements. N'hésitez pas à lui communiquer vos dates de manifestations. Toutes les deux travaillent en collaboration avec la directrice **Frédérique Couturier** (référente accueil vélo et chambre d'hôtes référence). Elles sont toutes présentes à tour de rôle dans les 2 bureaux d'accueil.

**Office de tourisme du pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux 2, Place de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux (03 85 30 30 02)**  
**Bureau d'information touristique 2, Rue Marsale 01380 Bâgé-le-Châtel (03 85 30 56 66)**



[contact@bage-pontdevaux-tourisme.com](mailto:contact@bage-pontdevaux-tourisme.com)  
[www.bage-pontdevaux-tourisme.com](http://www.bage-pontdevaux-tourisme.com)  
<https://www.facebook.com/bresseetsaonetourisme>  
Instagram: [bage\\_pontdevaux\\_tourisme](https://www.instagram.com/bage_pontdevaux_tourisme)

**Pour les croisières à bord du bateau restaurant « Ville de Pont-de-Vaux 2 »**  
[www.bateau-bresse-saone.com](http://www.bateau-bresse-saone.com)

### Producteurs BIO et LOCAUX



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

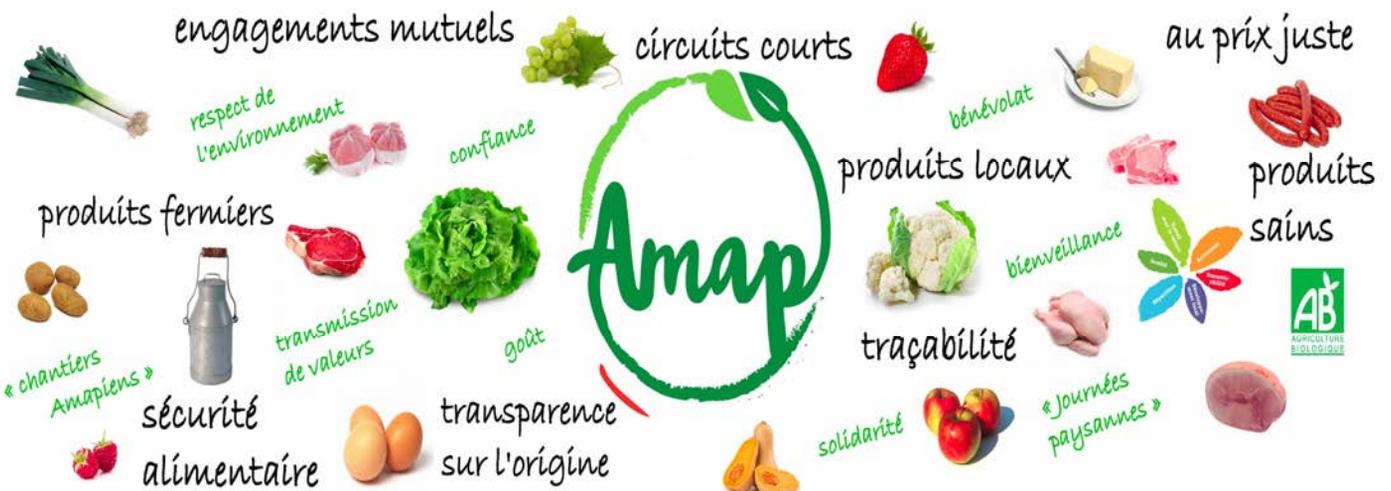
L'AMAP de Nizerel existe depuis 2006. L'association permet à ses adhérents d'acheter directement aux producteurs des produits locaux, de qualité, issus de l'agriculture biologique.

#### Comment ça marche ?

Chaque amapien :

- signe un **contrat avec un ou plusieurs producteurs selon ses besoins**,
- remplit un bon de commande et donne au producteur un chèque par mois sur la durée du contrat (contrat annuel ou de 6 mois). Les chèques sont encaissés le 10 du mois.
- ensuite, il ne reste plus qu'à venir chercher son panier sur l'un des deux lieux de livraison, entre 18 et 19 h le mardi à Tournus ou le vendredi à Saint-Bénigne. Il n'y a plus d'échange d'argent... Il ne reste qu'à cuisiner et à se régaler !
- **plus d'une dizaine de producteurs vous proposent une diversité de produits selon un rythme de livraison allant de une à trois semaines, chaque amapien pouvant opter pour un ou plusieurs de ces produits :**  
Farine et huile- Fromage de vache, beurre, lait – Fromage de chèvre – Fromage de brebis- Fruits et jus de fruits- Légumes- Oeufs – Pain- Viande de veau, boeuf, porc- Volaille- Champignons et des commandes groupées ponctuelles (oranges, noix, sorbets...).

Participer à une AMAP, c'est soutenir l'agriculture paysanne et biologique en circuits courts et c'est participer ainsi à une alternative pour un monde durable. En 2024, ce sont 106 familles à Nizerel et 96 à Tournus qui ont pris des paniers ! Il est possible de nous rejoindre à tout moment...



Pour plus d'informations consultez <https://amapnizerel.fr> et/ou contactez-nous :

bureau@liste.amapnizerel.fr

Responsables :

Secteur Tournus : Danièle SELLENET - 03 85 51 25 08 – dsellenet@orange.fr

Secteur Pont-de-Vaux : Philippe FOURNIER – 09 50 30 03 50 – philippe.fournier01@gmail.com

# INFOS

## Reyssouze et affluents

### **Pont-de-Vaux, Saint-Bénigne, Gorrevod, Saint-Etienne-sur-Reyssouze, Chavannes-sur-Reyssouze, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Servignat : la basse Reyssouze.**

Une étude est en cours sur ce secteur qui compose la basse vallée de la Reyssouze. Les pratiques agricoles, notamment l'élevage, ont dessiné et préservé un paysage de prairies humides, de haies et de mares qui s'avère précieux, tant comme patrimoine que comme allié pour la gestion de l'eau (infiltration, ruissellement, filtration,...), ou comme habitat d'une faune et d'une flore très spécifique. L'objectif de l'étude est d'identifier les acteurs clés pour la préservation de ce patrimoine, les pressions qu'il subit et les leviers qui permettraient d'assurer sa pérennité dans le temps.

### **« Haies et mares »**

Dans le cadre de la stratégie « biodiversité, zones humides et services écosystémiques » portée par le syndicat Reyssouze et Affluents, la basse vallée de la Reyssouze apparaît comme un secteur prioritaire tant pour la rivière en elle-même (quantité et qualité d'eau) que pour l'ensemble du territoire (réservoir de biodiversité, connexion au val de Saône, intérêt paysager et patrimonial, etc.). Le paysage témoigne encore d'un passé d'élevage extensif, où les troupeaux étaient menés l'été dans des « communs



», vastes prairies humides municipales garnies de haies et de mares. Aujourd'hui l'agriculture s'est modernisée et les villages se sont développés, parfois au détriment de ce paysage aux multiples fonctions. A travers l'appel à candidatures « Haies et mares » lancé en 2024, le syndicat souhaite promouvoir ces petits écosystèmes que sont les haies et les mares, précieux pour la connexion qu'ils permettent entre ensembles naturels plus vastes, pour la régulation de l'eau, pour la protection contre le vent et pour le paysage, parmi bien d'autres atouts. Grâce au partage de l'information par les communes concernées, en un mois Reyssouze et Affluents a reçu plus de quarante sollicitations. Issus de cet appel à candidatures, les travaux prévus fin 2025 comprennent la plantation de 4,5 km de haie, la restauration d'une trentaine de mares et la création de 10 nouvelles.



### **Groupe citoyen**

Appel à candidature pour notre groupe citoyen En 2024, deux groupes de 25 citoyens ont été formés sur le bassin versant de la Reyssouze, l'un à Pont-de-Vaux, l'autre à Bourg-en-Bresse. Ils avaient pour mission de poser les bases de la participation citoyenne au sein du syndicat : quels rôles pour les citoyens au sein de Reyssouze et Affluents ? Quelle organisation ? Quelles interactions avec les élus et l'équipe technique ? Pour cela, ils ont pu participer à des sorties sur le terrain pour se «former» sur les milieux aquatiques et leur gestion, et ont participé à 3 ateliers pour mieux cerner les enjeux et faire

émerger des propositions. Ces propositions seront menées en 2025 et 2026 :

les personnes intéressées pour intégrer le groupe citoyen peuvent remplir le formulaire d'inscription sur notre site <https://reyssouzeaffluents.fr/votre-participation/#citoyen>

# INFOS



Chavannes sur Reyssouze

## UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE EST À VOTRE SERVICE À CHAVANNES SUR REYSSOUZE

Pour vous accompagner gratuitement dans l'apprentissage du numérique au quotidien.



La commune a renouvelé le contrat « Conseiller numérique » pour une durée de 3 ans. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de la mairie !



### RENCONTREZ VOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE EN MAIRIE

PERMANENCE TOUS LES 15 JOURS, LES JEUDIS DE 14H30 À 16H30 (à partir du 7 avril, 21 avril 2022)

Venez de préférence avec votre matériel : Smartphone, tablette, ordinateur portable...

### Je découvre, j'apprends ou je me perfectionne à...

- utiliser les équipements informatiques
- envoyer et gérer mes courriels
- utiliser mon smartphone, ma tablette
- faire mes démarches en ligne
- naviguer sur Internet
- créer et gérer mes contenus numériques

Ateliers collectifs

Accompagnements individuels

Présentations d'outils ou de thématiques

### PRENEZ RENDEZ-VOUS !

Avec votre conseillère numérique



«Opération soutenue par l'Etat, dans le cadre du dispositif Conseiller numérique France Services»

Delphine HAZAMI

06.15.27.92.37

d.hazami@siea.fr



## L'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Le conseiller numérique peut aussi m'accompagner si :

### Je veux trouver un emploi ou une formation

- Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi
- Utiliser les réseaux sociaux pour ma recherche d'emploi
- Découvrir les ressources pour réaliser mon CV et le diffuser
- Faire mes déclarations en ligne sur Pôle Emploi



### Je veux échanger avec mes proches

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, pièces jointes, réception, réponse et gestion)
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux
- Découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur mes outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.)



### Je veux accompagner mon enfant

- Suivre la scolarité de mon enfant à travers les outils numériques
- Accéder aux services en ligne communaux de l'enfance
- Découvrir les usages numériques des enfants/adolescents
- Me sensibiliser aux mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique



### Je veux découvrir les opportunités de mon territoire

- Trouver un logement sur internet
- Accéder à l'offre locale de soins
- Découvrir les transports en commun et autres solutions de mobilité
- S'informer sur les activités culturelles et sociales près de chez moi



### Je veux utiliser les opportunités du numérique

- Déposer une annonce sur les sites de petites annonces
- Découvrir et utiliser les modes de paiement en ligne
- Maîtriser ma consommation énergétique
- Créer des espaces personnels des services publics (France Connect)
- Apprendre à sécuriser mes connexions et me protéger des arnaques

## NAISSANCES\* :

**Éléna LETHENET** née le 15/01/2024, fille de Sandra JOSSERAND et de Antoine LETHENET

**Charline GUILLOUX** née le 02/02/2024, fille de Clémence LABBÉ et de Yoann GUILLOUX

**Tom Pierre ROBERT** né le 21/05/2024, fils de Ophélie BENOIT et Benoit ROBERT

## MARIAGES\* :

**Mme Sandrine DENOJEAN et M. Jérôme RAUCH**, le 15/06/2024

## DÉCÈS :

**Madame Paulette CHEVAUCHET née TEMPORAL**, le 06/01/2024

**Madame Mauricette MOUTON née PAUGET**, le 19/01/2024

**Madame Sylvie ROUX née MARTIN**, le 28/02/2024

**Monsieur Maurice LEMONON**, le 05/03/2024

**Monsieur Mickaël CLAIRE**, le 30/08/2024

**Madame Marcelle VEUILLET née PRABEL**, le 11/11/2024

**Madame Françoise PALMA née OSSENT**, 20/11/2024

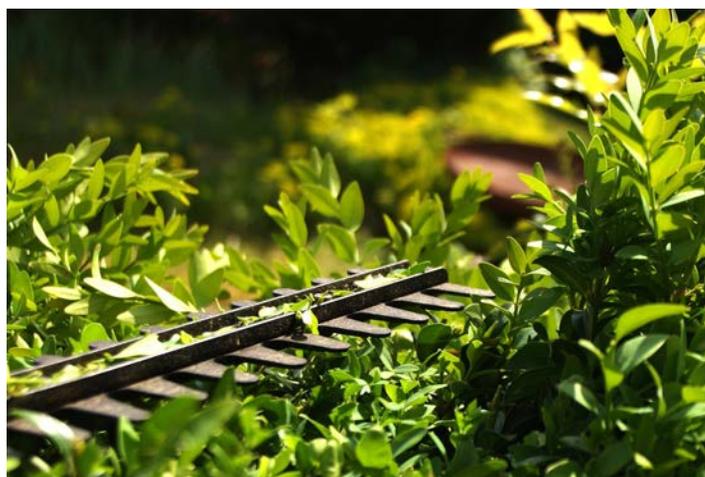


## Infos utiles

### Entretien des jardins :

La valorisation du compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée. L'abandon de débris dans la nature et le brûlage à l'air libre sont strictement interdits.

La combustion de déchets de chantier, de débris ou de déchets verts génère l'émission de substances ayant des effets nocifs sur l'environnement et la santé humaine.



Les entreprises ou particuliers ont obligation d'utiliser les moyens mis à leur disposition pour l'élimination de leurs déchets (collecte, déchetterie, filière de valorisation).

En cas de non-respect, une contravention de 450 Euros peut être appliquée. (Article 131-13 du code pénal)  
Il est demandé à tous les propriétaires de couper les branches en limite de propriété dépassant sur la voie publique et d'abattre les arbres en mauvais état en bordure de voie communale, des lignes téléphonique ou électrique afin d'éviter des coupures d'électricité en cas d'orage ou de vent violent.

Veillez à nettoyer les voies communales lorsque vous effectuez des travaux salissants (tontes, travaux agricoles...) pour éviter tout risque d'accident.



## ERDF dépannage électricité :

tél : 09.72.67.50.01

## SAUR: dépannage :

tél : 03.60.58.40.48

## AMBULANCE DE PROXIMITÉ

(Pont de Vaux):

tél : 03.85.23.86.10

## GENDARMERIE

(St Laurent sur Saône) :

tél: 03.85.22.80.50.

ou le **17** après 20h

## Les pompiers

(SERVICE LOCAL D'INCENDIE ET DE SECOURS)

A appeler pour les nids de guêpes :

Chef de Corps : **DESBROSSES Alexis**

tél : **06.15.26.59.53**

Pour les autres interventions : **18 ou 112**



## Correspondant Le Progrès

Guy SAUTAREL : Chavannes sur Reyssouze

tél 03.85.36.49.54 / 06.77.78.88.72

[guy.sautarel@gmail.com](mailto:guy.sautarel@gmail.com)

## Correspondant la Voix de l'Ain

Charles MATHEY : tél : 09.65.03.15.44.

[01.pontdevaux.info@gmail.com](mailto:01.pontdevaux.info@gmail.com)

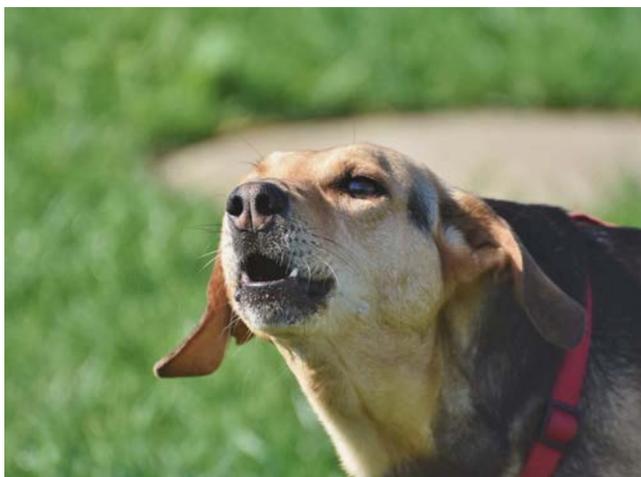
## Assistante maternelle

**BUFFY Sophie**

1218 route de Mantenay

tél : 03.58.19.69.88

## Troubles du voisinage causés par des aboiements de chien



L'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage rappelle qu'il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler et gémir de façon répétée et prolongée un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans un enclos.

Toute personne qui se dit victime d'un trouble de voisinage, en raison des bruits émis par les animaux doit en apporter la preuve : par procès-verbal dressé par un huissier, avec témoignages de voisins.

Ces nuisances répétées sont passibles d'amende.

CIMETIERE		
Place de 2,5 m <sup>2</sup>	15 ans	81 euros
	30 ans	121 euros
	50 ans	174 euros
Place de 5 m <sup>2</sup>	15 ans	162 euros
	30 ans	242 euros
	50 ans	348 euros
COLUMBARIUM		
1 niche pour 2 urnes	15 ans	401 euros
1 cavurne	15 ans	174 euros
JARDIN DU SOUVENIR		
Inscription plaque sans limitation de durée		126 euros

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES à compter du 01 Janvier 2022					
LOCATION SUR 2 JOURS	½ SALLE	SALLE COMPLETE (cuisine et bar)	VAISSELLE		FORFAIT ELECTRICITE
			-100 couverts	+100 couverts	
<b>PARTICULIERS DE CHAVANNES</b>	200€	360€	30€	40€	25€
<b>PARTICULIERS EXTERIEURS</b>	320€	480€	30€	40€	25€
<b>ASSOCIATIONS DE CHAVANNES</b>	Gratuité 2 fois par an				
<b>ASSOCIATIONS EXTERIEURES</b>	250€	410€	30€	40€	25€
<b>EVENEMENTS-ORGANISMES</b>	150€	250€	30	40	25
<b>CAUTION</b>	750€	1000€			
<b>AHRRES</b>	50€	100€			

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
Prime fixe	98€/an
Redevance utilisation( TVA 5.5%)	2.06€ HT/ m3
Participation pour les constructions neuves ou existantes	1800€
DROITS ET BRANCHEMENTS	
Branchements individuels	665€ HT
Branchements collectifs/ 2 logements	1005€ HT
Branchements collectifs/ 3 logements	1340€ HT
Branchements collectifs/ 4 logements	1680€ HT

# Calendrier des manifestations 2025

## JANVIER

11 janvier  
18 janvier

Vœux du Maire  
Bal des conscrits

## FÉVRIER

9 février BAL Country  
16 février AG Fleurissement

## MARS

1<sup>er</sup> mars  
2 mars  
7 mars  
9 mars  
9 mars  
13 mars  
23 mars

Banquet des conscrits  
Matefaims  
AG Comité Cycliste  
Marché - Comité des Fêtes  
Vente de plats à emporter - Chasse  
AG Groupama  
Vente à emporter du club

## AVRIL

5 avril Les Bikers de l'autisme- Liberté Autiste Quad 01  
13 avril Marché du Comité des fêtes et chasse aux œufs  
27 avril Vente de fleurs comité de fleurissement

## MAI

11 mai  
18 mai  
29 mai

Marché du Comité des fêtes  
Vente de colis barbecue des 3 Sous  
Randonnées organisées par l'association Chavannoise Loisirs et Culture

## JUIN

14 juin Vente de pizzas - Comité de Fleurissement  
15 juin Marché - Comité des Fêtes  
19 juin Repas du club  
22 Juin Brocante- Country

## JUILLET

5 et 6 juillet

Fête du village - Comité des fêtes

## AOUT

31 août Course cycliste

## SEPTEMBRE

14 septembre  
27 septembre

Marché- Comité des fêtes  
Soirée moules-frites- Les 3 SOUS

## OCTOBRE

4 octobre Election Miss et Mister - Liberté quad autisme 01  
12 octobre Marché Comité des fêtes + vente de plats à emporter des pompiers  
16 octobre Choucroute du club

## NOVEMBRE

9 novembre  
21 novembre  
29 novembre

Marché et vente à emporter de bréchets - Comité des fêtes  
AG du Comité des fêtes  
Repas des aînés

## DÉCEMBRE

6 décembre Loto- Comité cycliste  
8 décembre Illuminations  
14 décembre Marché de Noël - Comité des fêtes

*Concerts 2024*

